



## La Ville de Bouillon engage

### Recrutement des animateurs/trices de plaines de vacances communales<sup>1</sup> durant les vacances d'été 2023.

Contrat Moniteur (Article 17).

#### Descriptif :

Être animateur aux plaines de jeux communales, c'est assurer l'encadrement, l'épanouissement des enfants répartis par groupes d'âge en leur proposant des activités ludiques, créatives, sportives diverses qui seront préparées à l'avance et en équipe. Les qualités requises pour ce travail d'étudiant sont le sens des responsabilités, la créativité, la coopération, la communication et surtout une bonne dose d'ENERGIE et de BONNE HUMEUR.

- Age minimum requis : 16 ans dans l'année 2023
- Périodes : **Du 17 juillet au 20 juillet 2023, 24 juillet au 28 juillet 2023, du 31 juillet au 4 août 2023.**
- Horaire : 09h00 - 16h00 ou 7h30 – 17h30
- Rémunération journalière brute :
  - **70 € / jour** : personne qui possède un brevet animateur ou un diplôme pédagogique.
  - **60 € / jour** : Personne non-brevetée.
  - La gestion de la garderie sera rémunérée **10 € par animateur et par garderie.**

#### Conditions pour obtenir les tarifs majorés – A joindre obligatoirement :

Fournir en même temps que la fiche de renseignements :

- Le brevet d'animateur en Centre de Vacances ou tout autre document permettant une assimilation au brevet d'animateur en Centre de Vacances
- Le diplôme qualifiant dans le domaine de l'Enfance, de la pédagogie (Educateur A1 ou A2, techniques d'animation, instituteur maternelle ou primaire, puéricultrice, professeur de sport...).

#### MODALITES DE CANDIDATURE :

Le curriculum vitae doit être adressé par e-mail à [patricia.bouchez@bouillon.be](mailto:patricia.bouchez@bouillon.be).

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Madame Patricia BOUCHEZ par email : [patricia.bouchez@bouillon.be](mailto:patricia.bouchez@bouillon.be).

*Conformément au RGPD, toutes les données personnelles demandées dans le cadre de cette démarche de recrutement sont essentielles et indispensables pour la gestion optimale des candidatures qui en découleront ; celles-ci sont exclusivement utilisées pour cette finalité. Les données échangées lors de cet entretien serviront exclusivement à cette même procédure de recrutement. Les personnes ayant accès aux données personnelles communiquées dans le cadre du recrutement, sont soumises au secret professionnel et sont engagées au respect de l'unique finalité de recrutement de l'utilisation de ces données.*

Par le Collège,  
Le Directeur général ff,  
S. PIRLOT



Le Bourgmestre,  
P. ADAM

<sup>1</sup> toute personne possédant un titre pédagogique ou pour tout étudiant.